

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 7 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 DDCT 36-DFPE Subventions au titre de la vie associative et des actions en direction des familles (23.150 euros) et signature de conventions pluriannuelles d'objectifs avec 2 associations du 9^e arrondissement.

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 avril 2018, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement à 2 associations domiciliées dans le 9^e arrondissement de Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement, en date du 16 avril 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs jointe. Une subvention de fonctionnement d'un montant de 4.650 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Mosaïques 9 » (19882 /DCT-BVA 2018-02997 : 3.500euros et FPE-MF 2018-06334 : 1.150euros), 24 rue de la Rochefoucauld (9^e).

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs jointe. Une subvention de fonctionnement d'un montant de 18.500 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Tout Autre Chose » (18990 / DCT-BVA 2018-04339 : 5.000euros et FPE-MF 2018-04338 : 13.500euros), 13, rue Rodier (9^e).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée de la manière suivante :

- 8.500 euros au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire 02400040, provisions pour subventions de fonctionnement au titre de la vie associative, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018.
- 14.650 euros sur la fonction 4, chapitre 65, nature 65748, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO